

**PORTANT TARIFICATION  
D' ACTIONS CULTURE, LOISIRS ET SPORT ORGANISEES PAR LE CLASS-DVU**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;

Vu la délibération n° 2017-03-03-01 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 3 mars 2017 donnant délégation au président, pour déterminer les tarifs, à l'exception des tarifs de diplômes universitaires et des droits Culture et Sport ;

**ARRETE**

La tarification d'actions culture, loisirs et sport organisées durant l'année civile 2017 et l'année civile 2018 par le CLASS, service de la Direction de la Vie Universitaire, comme suit :

Pour rappel, les bénéficiaires de l'action culture, loisirs et sport UCA sont :

- les agents de l'Université Clermont Auvergne en activité, fonctionnaires titulaires et stagiaires, contractuels à durée indéterminée (CDI), contractuels à durée déterminée ayant à leur actif une période de contrat cumulés de 6 mois et une quotité de travail supérieure ou égale à 50% ;
- leurs enfants à charge de moins de 18 ans ;
- leurs conjoints.

Visites, Sorties

**1. Initiation au golf au golf des Volcans, à Orcines, suivie d'un déjeuner au Clubhouse**

Tarif bénéficiaire : 17,00 € par personne

Tarif extérieur : 34,00 € par personne

**2. Sortie à Micropolis, *La cité des insectes*, située à Saint-Léons (12) comprenant le transport en bus et la visite guidée du parc**

Tarif bénéficiaire jeune et adulte (plus de 12 ans) : 18,00 € par personne

Tarif bénéficiaire enfant (de 5 à 12 ans) : 15,00 € par personne

Tarif bénéficiaire bambin (moins de 5 ans) : 12,00 € par personne

Tarif extérieur : 36,00 € par personne

**3. Sortie à la découverte des marchés de Noël d'Alsace comprenant le transport en bus, 2 nuitées et 2 repas sur place**

Tarif bénéficiaire jeune et adulte : 115,00 € par personne

Tarif bénéficiaire enfant (jusqu'à 11 ans inclus) : 80,00 € par personne

Tarif bénéficiaire bambin (jusqu'à 5 ans inclus) : 50,00 € par personne

Tarif extérieur : 230,00 € par personne

## Atelier

### 1. Atelier chant hebdomadaire durant le temps de pause méridien

Tarif bénéficiaire agent : 30,00 € par personne pour une session de 10 séances

## Spectacles « découverte »

Le CLASS propose aux bénéficiaires de l'action culturelle UCA des places à tarif préférentiel pour des spectacles pré-réservés, en dehors des subventions billetterie votées par le CA du 31 mars 2017.

Sont exclus de ce dispositif :

- les bénéficiaires ayant bénéficiés durant l'année civile en cours d'un ou plusieurs bons de réduction abonnement d'un montant de 16 €, toutes structures de spectacle confondues ;
- les bénéficiaires ayant bénéficiés durant l'année civile en cours de plus de 4 bons de réductions ou subvention billetterie d'un montant de 4 € sur la catégorie spectacle, toutes structures confondues.

Les spectacles « découverte » programmés par La Comédie de Clermont sont réservés en priorité aux personnels bénéficiaires ayant des enfants entre 6 et 16 ans.

### 1. Le Centre lyrique de Clermont-Ferrand

*West Side Music* (09/11/2017) : 15,00 € par personne

*La Traviata* (02/02/2018) : 22,00 € par personne

*La flûte enchantée* (24/03/2018) : 22,00 € par personne

### 2. La Comédie de Clermont-Ferrand

*Alice* (14/11/2017) :

Tarif adulte : 9,00 € par personne

Tarif enfant : 5,00 € par personne

*Le petit Chaperon* (15/01/2018) :

Tarif adulte : 9,00 € par personne

Tarif enfant : 5,00 € par personne

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 juillet 2017

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

  
Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

20 JUL. 2017

- Publié le 20 JUL. 2017

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.